

# **Avis de mise à disposition du public relatif à la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de NONTRON**

Le public est informé que par délibération n° 2023-118 en date du 09/10/2023, la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais a décidé la mise à la disposition du public du dossier portant sur la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de NONTRON.

Cette mise à disposition se déroulera pendant une période d'un mois **du Mercredi 15 novembre 2023 à 8h30 au vendredi 15 décembre 2023 à 17h00 à la mairie de NONTRON**. Le dossier sera consultable aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

Le dossier sera également disponible durant la mise à disposition sur le site internet de la CCPN à l'adresse suivante : [www.perigord-nontronnais.fr](http://www.perigord-nontronnais.fr) .

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre de mise à disposition ou les adresser par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@ccpn.fr](mailto:urbanisme@ccpn.fr)

A l'issue de la mise à disposition, le président de la CCPN en présentera le bilan devant le conseil communautaire qui en délibérera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.

Le Président de la CCPN  
Gérard SAVOYE